

INFORMATION DES PORTEURS DE PARTS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISE
« EPESENS EDR TRICOLORE CONVICTIONS »

Paris, le 19 mars 2025

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE) « **EPESENS EDR TRICOLORE CONVICTIONS** » géré par Sienna Gestion.

Nous vous rappelons que votre Fonds est nourricier du compartiment « EdR SICAV – TRICOLORE CONVICTIONS » (Action I EUR : FR0010594325) de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit français Edmond de Rothschild SICAV, qui est gérée par Edmond de Rothschild Asset Management. Cela signifie que le portefeuille de votre Fonds est investi en totalité et en permanence en parts de ce compartiment.

Nous vous informons que des modifications sont apportées au compartiment maître, ce qui impacte également votre Fonds. Vous trouverez les détails dans la lettre aux porteurs du compartiment maître en annexe de cette présente lettre.

Ces modifications seront effectives à compter du 25/03/2025, date de mise à jour du DIC et du règlement de votre Fonds.

Pour chacun des Fonds présents dans le(s) Plan(s) d'Epargne Salariale de votre entreprise, nous vous invitons à prendre connaissance de sa documentation et notamment du DIC, disponibles auprès de **votre Teneur de compte.**

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

SIENNA GESTION

Annexe : Lettre aux porteurs du fonds maître

SIENNA GESTION

Membre du groupe SIENNA INVESTMENT MANAGERS | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € | RCS : 320 921 828 Paris | N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 | Code APE : 6430Z | Siège social : 21 Boulevard Haussmann 75009 Paris | www.sienna-gestion.com

Annexe : Lettre aux porteurs du fonds maître



**EDMOND
DE ROTHSCHILD**

Objet : Information aux actionnaires du compartiment EdR SICAV – Tricolore Convictions

Action A EUR :	FR0010588343	Action CRD EUR :	FR001400UC97
Action A USD :	FR0010998179	Action I EUR :	FR0010594325
Action B EUR :	FR0010588350	Action K EUR :	FR0010705145
Action CR EUR :	FR001400UC89	Action R EUR :	FR0010594333

Paris, le 19/03/2025

Concerne : Modifications apportées au compartiment EdR SICAV – Tricolore Convictions.

Madame, Monsieur,

Vous êtes actionnaire d'EdR SICAV – Tricolore Convictions, un compartiment de la SICAV de droit français Edmond de Rothschild SICAV, géré par Edmond de Rothschild Asset Management (France) et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Quels changements vont intervenir sur votre compartiment EdR SICAV – Tricolore Convictions ?

En date du 02/01/2025, et conformément à l'information publiée en date du 30/12/2024, Edmond de Rothschild Asset Management (France) a décidé de l'abandon du label ISR pour le compartiment. Cette modification a entraîné la suppression de la contrainte de 20 % de sélectivité.

À la suite de cette suppression, et conformément aux dispositions réglementaires, le compartiment évolue d'une communication centrale à une communication réduite concernant la prise en compte des critères extra-financiers. À cet effet, toutes mentions des critères extra-financiers pris en compte par le compartiment dans la stratégie et l'objectif de gestion au sein des DIC PRIIPS et du prospectus, seront supprimées.

Nous attirons votre attention sur le fait que les critères extra-financiers pris en compte par le compartiment continuent bien de figurer au sein du prospectus du compartiment.

Quand cette opération interviendra-elle ?

Cette opération entrera en vigueur sur la valeur liquidative du 25/03/2025.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous pouvez obtenir sans frais le rachat de vos actions jusqu'au 24/03/2024 à 12h30.



Quel est l'impact de cette modification sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

- Modification du profil de rendement /Risque : Non
- Augmentation du profil de risque : Non
- Augmentation potentielle des frais : Non
- Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque : Non significatif (1)



(1) Cet indicateur se base sur l'évolution de l'Indicateur Synthétique de Risque et de Performance (« Synthetic Risk Indicator » ou « SRI ») et l'évolution de l'exposition du compartiment à une ou plusieurs typologies de risques.

Quel est l'impact de cette opération sur votre fiscalité ?

Compte tenu de la nature de l'opération, il n'y a pas d'impact fiscal particulier.



Quelles sont les principales différences entre le compartiment dont vous détenez des actions actuellement et le futur compartiment ?

Voici le détail des modifications apportées à votre investissement :

	Avant	Après
Régime juridique et politique d'investissement		
Objectif de gestion (DIC PRIIPS et Prospectus)	<p>L'objectif du compartiment est de rechercher, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le SBF 120 NR (Net Return soit Dividendes nets réinvestis), par des placements dans des sociétés majoritairement françaises dont les caractéristiques financières, extra-financières et de valorisation laissent penser qu'elles sont susceptibles d'afficher une bonne performance.</p> <p>Le Compartiment est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Compartiment. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché.</p>	<p>L'objectif du compartiment est de rechercher, sur un horizon de placement recommandé supérieur à 5 ans, une performance supérieure à celle de son indicateur de référence, le SBF 120 NR (Net Return soit Dividendes nets réinvestis), par des placements dans des sociétés majoritairement françaises dont les caractéristiques financières, extra-financières et de valorisation laissent penser qu'elles sont susceptibles d'afficher une bonne performance.</p> <p>Le Compartiment est géré activement, ce qui signifie que le Gestionnaire prend des décisions d'investissement dans le but d'atteindre l'objectif et la politique de placement du Compartiment. Cette gestion active inclut de prendre des décisions concernant la sélection d'actifs, l'allocation régionale, les vues sectorielles et le niveau global d'exposition au marché.</p>
Politique d'investissement (DIC PRIIPS)	<p>Le Produit opère une gestion active de sélection de titres « stock-picking » d'actions cotées sur un univers de valeurs majoritairement françaises dont la capitalisation boursière est supérieure à 300 millions d'euros et qui ont fait l'objet d'une analyse extra-financière. Les actions européennes et autres titres éligibles au PEA représenteront au moins 75% de l'actif, avec un minimum de 65% d'actions de la zone Euro et un maximum de 10% en dehors de la zone Euro. L'ensemble des actions</p>	<p>Le Produit opère une gestion active de sélection de titres « stock-picking » d'actions cotées sur un univers de valeurs majoritairement françaises dont la capitalisation boursière est supérieure à 300 millions d'euros et qui ont fait l'objet d'une analyse extra-financière. Les actions européennes et autres titres éligibles au PEA représenteront au moins 75% de l'actif, avec un minimum de 65% d'actions de la zone Euro et un maximum de 10% en dehors de la zone Euro. L'ensemble des actions en dehors de la France ne dépassera pas 25% de l'actif net.</p>



	<p>en dehors de la France ne dépassera pas 25% de l'actif net. La philosophie de gestion du Produit vise à investir dans des entreprises qui orientent leurs choix stratégiques et opérationnels à la recherche de performance globale - à la fois économique et financière, environnementale, sociale-sociétale et de gouvernance.</p> <p>L'analyse de critères financiers permet de sélectionner des valeurs qui présentent soit d'importantes perspectives de croissance, un rendement satisfaisant, ou une sous-valorisation notable selon l'équipe de gestion.</p> <p>L'analyse de critères extra-financiers permet de répondre à des exigences d'Investissement Socialement Responsable en sélectionnant des valeurs selon une grille de notation ESG propre à la société de gestion, qui classe les titres selon les critères listés ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none">- Environnement : consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, eau, déchets, pollution, stratégie de management environnemental, impact vert ;- Social : qualité de l'emploi, management des ressources humaines, impact social, santé et sécurité ;- Gouvernance : structure des organes de gouvernance, politique de rémunération, audit et contrôle interne, intérêt des actionnaires. <p>L'utilisation de dérivés à titre d'exposition, en dehors d'une gestion efficiente et marginale, doit revêtir un caractère provisoire et exceptionnel.</p> <p>Le Produit pourra également investir dans les titres suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Dans un but de couverture et/ou d'exposition, sans recherche de surexposition, et dans la limite de 100% de son actif, le Produit pourra avoir recours aux contrats financiers, négociés sur des marchés français organisés, réglementés (futures, options listées) ou de gré à gré (options,	<p>La philosophie de gestion du Produit vise à investir dans des entreprises qui orientent leurs choix stratégiques et opérationnels à la recherche de performance globale - à la fois économique et financière, environnementale, sociale-sociétale et de gouvernance.</p> <p>L'analyse de critères financiers permet de sélectionner des valeurs qui présentent soit d'importantes perspectives de croissance, un rendement satisfaisant, ou une sous-valorisation notable selon l'équipe de gestion.</p> <p>L'analyse de critères extra-financiers permet de répondre à des exigences d'Investissement Socialement Responsable en sélectionnant des valeurs selon une grille de notation ESG propre à la société de gestion, qui classe les titres selon les critères listés ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none">- Environnement : consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, eau, déchets, pollution, stratégie de management environnemental, impact vert ;- Social : qualité de l'emploi, management des ressources humaines, impact social, santé et sécurité ;- Gouvernance : structure des organes de gouvernance, politique de rémunération, audit et contrôle interne, intérêt des actionnaires. <p>L'utilisation de dérivés à titre d'exposition, en dehors d'une gestion efficiente et marginale, doit revêtir un caractère provisoire et exceptionnel.</p> <p>Le Produit pourra également investir dans les titres suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- Dans un but de couverture et/ou d'exposition, sans recherche de surexposition, et dans la limite de 100% de son actif, le Produit pourra avoir recours aux contrats financiers, négociés sur des marchés français organisés, réglementés (futures, options listées) ou de gré à gré (options, swaps, change à terme). A ce titre, le Produit pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille contre certains risques (actions, change).
--	--	---



	<p>swaps, change à terme). A ce titre, le Produit pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille contre certains risques (actions, change).</p> <ul style="list-style-type: none">- L'exposition globale du portefeuille aux titres de créances et instruments du marché monétaire pourra représenter 25% maximum du portefeuille à des fins de gestion de trésorerie.- Le Produit pourra également investir dans des obligations convertibles françaises libellées en Euro négociées sur un marché réglementé européen dans la limite de 0% à 25% de l'actif net, et au sein de cette même limite en obligations convertibles étrangères à hauteur de 10% maximum. L'ensemble de ces titres seront sélectionnés sur la base des étapes d'identification des valeurs respectant les critères extra-financiers précédemment citées. Par ailleurs, dans la limite maximum de 10%, le Produit pourra être investi en parts ou actions d'OPC. Les OPC sélectionnés ne feront pas l'objet d'une analyse extra-financière. Le Produit n'utilisera pas de Total Return Swaps. Ce Produit est éligible au PEA.	<ul style="list-style-type: none">- L'exposition globale du portefeuille aux titres de créances et instruments du marché monétaire pourra représenter 25% maximum du portefeuille à des fins de gestion de trésorerie.- Le Produit pourra également investir dans des obligations convertibles françaises libellées en Euro négociées sur un marché réglementé européen dans la limite de 0% à 25% de l'actif net, et au sein de cette même limite en obligations convertibles étrangères à hauteur de 10% maximum. L'ensemble de ces titres seront sélectionnés sur la base des étapes d'identification des valeurs respectant les critères extra-financiers précédemment citées. Par ailleurs, dans la limite maximum de 10%, le Produit pourra être investi en parts ou actions d'OPC. Les OPC sélectionnés ne feront pas l'objet d'une analyse extra-financière. Le Produit n'utilisera pas de Total Return Swaps. Ce Produit est éligible au PEA.
--	---	---

Eléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance de l'ensemble des documents d'information clé (DIC) du compartiment EdR SICAV - Tricolore Convictions.

Nous vous invitons de manière générale à prendre régulièrement contact avec votre conseiller sur vos placements.

Nous vous invitons à consulter le site internet de la société de gestion « <https://funds.edram.com> » où vous pourrez consulter sur la page du compartiment EdR SICAV - Tricolore Convictions, les différents reportings et rapports en ligne dans la rubrique « Documentation téléchargeable ».

En l'absence d'avis sur cette modification, nous vous invitons à prendre contact avec votre conseiller ou distributeur.



Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agr er, Madame, Monsieur, l'expression de notre consid ration distingu e.

Flavien DUVAL

**Membre du Directoire d'Edmond de
Rothschild Asset Management (France) et
Pr sident du Conseil d'Administration
d'Edmond de Rothschild SICAV**